



Scandium Canada annonce la clôture d'une première tranche d'un placement privé accreditif de 620 000 \$ et un placement privé ordinaire

MONTREAL, QUEBEC – 20 décembre 2024 - Scandium Canada Ltée (TSX-V: SCD) (OTC: SCDCF) (la « **Société** ») est d'heureuse d'annoncer la clôture de la première tranche d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier pour un produit brut de 620 000 \$ (le « **Placement** »). Ce Placement consiste en l'émission de 24 800 000 actions ordinaires du capital social de la Société (les « **Actions accreditives** »), qui sont émises à titre d'« *actions accreditives* » au sens du paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de l'article 359.1 de la *Loi sur les impôts (Québec)*, à un prix de 0,025 \$ par Action accreditive.

Le produit de la vente des Actions accreditives servira à finaliser la mise à jour des ressources de la zone TG du projet Crater Lake suite aux forages de l'été 2024, de compléter le rapport suite aux forages géotechniques réalisés et finalement, préparer les prochains travaux de terrain 2025. Référence le communiqué de presse ci-joint : [Scandium Canada Ltd. annonce les résultats de forages au diamant](#) . Le produit du Placement ne sera pas affecté à des paiements auprès de personnes ayant un lien de dépendance avec l'émetteur, ni à des paiements à des personnes menant des relations avec les investisseurs. La Société n'entend pas affecter plus de 10% du produit à une utilisation particulière.

Dans le cadre de la première tranche du Placement, des honoraires d'intermédiation en espèce totalisant 24 000 \$ ont été payés à un intermédiaire n'ayant aucun lien de dépendance avec la Société. Les Actions accreditives émises en vertu du Placement sont assujetties à une période de restriction de 4 mois et un jour, se terminant le 20 avril 2025, en vertu de la législation canadienne applicable. Le Placement demeure soumis à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »).

La Société annonce également son intention de clôturer des tranches subséquentes du Placement le ou avant le 31 décembre 2024, totalisant un produit brut total maximum de 750 000 \$ représentant l'émission d'un maximum de 30 000 000 Actions accreditives.

Dans le cadre du Placement, un initié de la Société a souscrit à un total de 400 000 Actions accreditives pour une contrepartie totale de 10 000 \$, ce qui constitue une « *opération avec des personnes apparentées* » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « **Règlement 61-101** ») et au sens de la politique 5.9 de la Bourse – *Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, l'initié qui a participé au Placement a divulgué son intérêt dans le Placement et les administrateurs de la Société qui ont voté en faveur du Placement ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du Règlement 61-101, peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des Actions accreditives émises à l'initié, ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée pour ces Actions accreditives ne dépassent 25 %

de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède. Une déclaration de changement concernant cette opération entre personnes apparentées sera déposée par la Société.

PLACEMENT PRIVÉ ORDINAIRE

La Société annonce également son intention de procéder à la clôture d'un placement privé sans l'entremise d'un courtier auprès d'investisseurs bénéficiant d'une dispense de prospectus en vertu du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* pour un produit brut total jusqu'à un maximum de 1 000 000 \$ (le « **Placement ordinaire** »). Le Placement ordinaire consiste à l'émission d'un maximum de 50 000 000 d'actions ordinaires du capital-actions de la Société (les « **Actions ordinaires** »), au prix de 0,02 \$ par Action ordinaire.

Le produit brut du Placement ordinaire découlant de la vente des Actions ordinaires sera principalement utilisé par la Société pour ses frais généraux administratifs incluant principalement les paiements des frais d'intermédiation des placements d'actions accréditives (5%), les frais relatifs au fait d'être un émetteur assujéti et une société inscrite en bourse (15%) ainsi que les divers frais reliés aux placements privés ou publics à réaliser par la Société (10%) et les salaires des dirigeants (35%). Le produit brut du Placement ordinaire ne sera pas affecté à des personnes menant des relations avec les investisseurs. Le Placement ordinaire demeure sujet à l'approbation de la TSXV.

*Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « **Loi des États-Unis** ») ou de toute autre loi étatique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne américaine, sans enregistrement préalable en vertu de la Loi des États-Unis et autres lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou en l'absence d'une dispense d'inscription applicable.*

À PROPOS DE SCANDIUM CANADA LTÉE

*Scandium Canada est une entreprise de **métaux technologiques** axée sur l'avancement de son projet phare de scandium au Québec, Canada, et une entreprise de haute technologie grâce au développement d'alliages d'aluminium et de scandium. Sa mission : contribuer à l'objectif de la société de réduire les émissions de carbone à zéro.*

Énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, sans s'y restreindre, ceux relatifs à l'utilisation prévue du produit du Placement et du Placement ordinaire, la clôture de toutes tranches subséquentes du Placement et du Placement ordinaire, en une ou plusieurs tranches, l'approbation de la Bourse en lien avec le Placement et le Placement ordinaire, le développement du projet Crater Lake, et de façon générale le paragraphe « À propos de Scandium Canada Ltée » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par aux lois sur les valeurs mobilières applicables et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain

nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Beaucoup de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et les événements futurs, pourraient sensiblement différer de ce qui est présentement anticipé par la Société. Ces facteurs de risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que ces énoncés changent de façon importante, ainsi que les hypothèses retenues pour développer de tels énoncés sont décrites dans la documentation de divulgation de la Société sur le site web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent un nombre d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, et il est possible que les estimations, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou que les hypothèses ne reflètent pas les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les efforts de la direction de développer le projet Crater Lake et, plus généralement, les attentes et les plans de la direction relatifs à l'avenir. Les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque important et d'événements futurs pourraient entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et les croyances, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations, hypothèses, et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont concernés par ces mises en garde et ceux faits dans nos autres dépôts auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs ou d'expliquer une différence considérable entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable. La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Politiques de la Bourse de croissance TSX) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.

NE PAS DISTRIBUER AUX SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS NI PUBLIER OU DIFFUSER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, AUX ÉTATS-UNIS.

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Scandium Canada Ltd.

Guy Bourassa

Chef de la direction

Téléphone: +1 (418) 580-2320

Courriel: info@scandium-canada.com

Website: www.scandium-canada.com

LinkedIn: Scandium Canada Ltd.

X: @ScandiumCanada

Facebook: Scandium Canada

Instagram: @scandiumcanada